



Changement de programme fidélité d'une entreprise

Par Anorime

Bonjour,

Je suis client d'un site internet depuis des années et j'ai donc pu accumulé pas mal de points lors de mes commandes. Ces points correspondaient jusqu'au mois de septembre à 90? de cagnotte.

Cependant au cours du mois d'octobre le site à décidé de changer son programme de fidélité sans avertir aucun client au préalable et mes 90? cagnottés son désormais convertis en réduction lors des prochaines commandes. Mes 1800 points qui valaient 90? sont maintenant convertibles en -5% à 80 points, -10% à 200 points, et -15% à 350 points.

Autant dire que ça ne m'arrange pas au vu de la somme que j'avais accumulé.

Ma question est donc de savoir si ce changement de programme de fidélité est légal sans qu'ils aient tenu informé leur clients au préalable ?

Merci d'avance à ceux et celles qui répondront.